



EU Ecolabel: BE/044/003



Définition

Peinture murale velours 0 % de solvant ajouté en phase aqueuse d'aspect poché arrondi

Destination

- Intérieur
- Surfaces murales pour travaux courants
- Adapté aux établissements recevant du public (ERP)

Qualités dominantes

- Aspect mat velouté très décoratif
- Pureté de l'air intérieur
- Facile d'utilisation

Caractéristiques générales

Classification AFNOR

: Famille I classe 7a2 (NF T 36-005).

Subjectiles

: Plâtre, enduit à l'eau, panneaux de plâtre enrobé de carton, enduit ciment, etc. Anciennes peintures (acryliques, vinyliques) propres, adhérentes et dépolies si nécessaire.

Liant

: Copolymères en dispersion aqueuse.

Pigment

: Dioxyde de titane rutile.

Diluant

: Eau.

Extrait sec en poids

: 57 % ± 2.

Extrait sec en volume

: 44 % ± 3.

Masse volumique

: Blanc : 1,39 ± 0,05 g/cm³ à 20°C.

Rendement en surface

: 9 m²/l.

Brillant spéculaire

: En moyenne 5 GU à 60° et 13 GU à 85°.

Aspect du produit sec

: Velours.

Résistance à l'abrasion humide

: Classe 2 selon NF EN 13300 après 28 jours de séchage (perte d'épaisseur du film ≥ 5 µm et < 20 µm après 200 frottements).

Conformité aux spécifications

: **Etiquetage environnemental : A+**

* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faible émission) à C (fortes émissions).

Teintes

: Existe en Blanc et bases W, M et C pour réalisation des teintes avec le système à teinté LEVIS.

Outils

: Brosse, rouleau polyester tissé 13 mm ou polyamide texturé 12 mm, pistolet pneumatique et airless.

Nettoyage des outils

: A l'eau immédiatement après emploi.





Dilution	: Prêt à l'emploi pour la brosse, le rouleau et l'airless. Pour le pistolet : 5 à 10 % d'eau.
Temps de séchage à 23°C et 50 % H.R.	: Sec : 1 heure – Recouvrable : 4 heures.
C.O.V.	: Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/a) : 30 g/l. Ce produit contient au maximum 1 g/l de C.O.V.
Conservation	: Conserver en emballage d'origine non entamé à l'abri du gel et des très fortes températures.
Conditions d'application	: - En travaux intérieurs, la température devra être comprise entre + 8°C et + 35°C, et l'hygrométrie devra être inférieure à 70 % d'humidité relative. - Doit être déposé – Ne pas tirer.
Sécurité	: Voir la fiche de données de sécurité et indications réglementaires sur l'emballage. Renseignements disponibles et obtention de la fiche de données de sécurité par internet www.quickfds.com (fournisseur Akzo Nobel – puis sélectionner Akzo Nobel Decorative Paints Deco France S.A.).

Recommandations Ecolabel Européen :

- Éviter le gaspillage de peinture: faites une estimation de la quantité de peinture dont vous avez besoin.
- Refermez les pots non terminés afin de pouvoir réutiliser la peinture.
- Réutiliser la peinture est un bon moyen de réduire l'impact environnemental des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie.
- Optimiser l'estimation de la quantité de peinture nécessaire en utilisant la formule ci-dessous :

$$\frac{\text{surface à peindre (m}^2\text{)}}{\text{rendement (}\frac{\text{m}^2}{\text{L}}\text{)}} \times \text{nbre de couches} = \text{nbre de litres nécessaires}$$

- Le rendement pratique varie en fonction du type, de l'état, de la surface et de l'absorption du support et du mode d'application.
- Ramener les pots dans un de nos points de vente doté du service de reprise des déchets ou dans une déchèterie habilitée à recevoir les déchets de peintures (pour les particuliers).
- Lire attentivement les informations de sécurité disponibles sur l'emballage et consulter la section 8 de notre fiche de données de sécurité pour le choix des protections individuelles.
- Nettoyer les outils à l'eau immédiatement après l'emploi, en minimisant la quantité d'eau utilisée.
- Contribuez à préserver l'environnement en ne jetant pas les résidus de nettoyage et la peinture non utilisée dans l'évier, les toilettes, la poubelle ou les égouts. Il convient de se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte des résidus de nettoyage.
- Avant ouverture, stocker en position verticale à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité dans un endroit bien ventilé.
- Après ouverture stocker dans les conditions énoncées ci-dessus, dans l'emballage d'origine soigneusement refermé.
- L'attribution de la certification Ecolabel Européen concerne uniquement le produit en teinte blanche.





Mise en œuvre

Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en œuvre seront en conformité avec les prescriptions de la norme NF P 74-201 (référence NF DTU 59-1).

Matériaux neufs : se référer aux fiches techniques des couches primaires préconisées.

Anciennes peintures : lessiver, rincer, laisser sécher. Eliminer les peintures de faible adhérence. Dépolir les surfaces le nécessitant, reboucher et dérouiller si besoin. Dépoussiérer.

Anciennes peintures en mauvais état : décaper par tout moyen approprié.

Les traitements tels que le ponçage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel adéquat.

EXEMPLES DE TRAVAUX NEUFS ET DE RENOVATION

- Sur fonds bruts : appliquer 1 couche d'**OXYGENE PRIM** et 1 à 2 couches* d'**OXYGENE VELOURS**.
- En rénovation, appliquer 1 à 2 couches* d'**OXYGENE VELOURS**.

(*) selon la classe de finition de la NF DTU 59-1 recherchée (classe C : 1 couche – Classe B : 2 couches) ou selon le changement de teinte désiré.

CONSEILS UTILES

- Afin d'optimiser l'opacité, il est recommandé de teinter le primaire pour les teintes de finition pures ou très saturées
- Sur plâtre et dérivés fortement hétérogènes (plaques de plâtre à épiderme cartonné par exemple) ou insuffisamment cohérents (poudreux), prévoir l'application préalable d'une couche d'impression isolante et nourrissante **EXPONIA DECO PRIM** ou impression solvantée **PLANIDECO PRIM**.

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Version 5 – Août 2019

